

Politique vaccinale

À Valence

Éléments-clés

Couvertures vaccinales du « **rappel Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite, Coqueluche, Haemophilus influenzae** » chez les enfants âgés de 24 mois globalement proches de l'objectif de 95 % sur l'ensemble des départements de la Région

Couvertures vaccinales **hépatite B et anti-méningococciques C** au niveau régional globalement inférieures à la moyenne nationale

Couvertures vaccinales « **Rougeole-Oreillons-Rubéole** » sur le département de la Drôme estimées à 88 % pour la première dose en 2016. Couvertures insuffisantes pour prévenir tout risque épidémique de rougeole.

Objectif général

Promouvoir et faciliter la vaccination à tous les âges de la vie selon le calendrier vaccinal

Peu de données disponibles à l'échelle de la Ville de Valence ou du département de la Drôme

Depuis 2017, la **vaccination antigrippale chez les plus de 65 ans** par les pharmaciens est expérimentée au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes



Plusieurs lieux de vaccinations à Valence

Médecins et infirmiers libéraux / Consultations des services de Protection maternelle et infantile (PMI) du Département / Centre de vaccinations publiques et internationales de la Ville de Valence / Centre Santé Jeunes / Centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic (CeGidd) du Centre hospitalier de Valence / Centres de planification / Diaconat Protestant / et depuis peu : pharmacies (vaccination grippe).

Plan d'actions

1^{ER} OBJECTIF : PROMOUVOIR LA VACCINATION AVEC DES OUTILS ADAPTÉS EN FONCTION DU PUBLIC CIBLE (PARENTS, JEUNES, SÉNIORS, PERSONNES VIVANT AVEC UNE MALADIE CHRONIQUE...)



- Mise en place d'**outils pédagogiques et de communication sur la vaccination** et sur les lieux ressources.
- Actions de promotion vaccinale en relais des campagnes nationales (grippe saisonnière, semaine européenne de la vaccination) et à l'occasion des diverses consultations médicales, avec une attention particulière en direction : des jeunes parents, pour les sensibiliser à la vaccination et aux vaccins obligatoires pour leur enfant

Le Département réalise gratuitement les vaccinations des enfants de moins de 6 ans lors de consultations médicales gratuites, sur rendez-vous, dans tous les centres de PMI : quartiers de Châteauevert, Valensolles, du Plan, du Polygone et de Fontbarlettes.

La Caisse primaire d'assurance maladie, en lien avec le Centre hospitalier de Valence et l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé, anime un collectif de partenaires institutionnels et associatifs, pour promouvoir la prévention de la grippe auprès du grand public et des professionnels sur le territoire drômois. Il a pour objectifs de :

- Sensibiliser le grand public et les professionnels aux mesures de prévention préconisées en cas d'épidémie de grippe
- Promouvoir la vaccination auprès des publics éligibles et des professionnels en contact avec ces personnes fragiles
- Identifier les actions proposées par les partenaires sur le territoire
- Coordonner et mutualiser les projets lorsque cela est possible

► du jeune public au travers du Centre santé jeunes, du centre de vaccinations, du CeGidd du Centre hospitalier de Valence et des centres de planification familiale.

- **Démarches de sensibilisation auprès de professionnels variés et d'habitants volontaires pour qu'ils soient relais de prévention** en matière de vaccination
- Organisation de temps forts pour **actualiser les connaissances des professionnels de santé sur la vaccination** afin qu'ils puissent **transmettre des réponses claires et complètes aux questions des habitants**
- **Relais d'information en cas de crise sanitaire**
- **Conseils aux voyageurs sur l'ensemble des vaccinations** du calendrier vaccinal en vigueur

2

2^E OBJECTIF : FACILITER L'ACCÈS À LA VACCINATION POUR TOUS, NOTAMMENT AUPRÈS DES PLUS VULNÉRABLES

- Organisation de séances de vaccinations gratuites, tout au long de l'année, au centre de vaccinations de la Ville de Valence et dans les quartiers politique de la Ville.



Le **centre de vaccinations de la Ville de Valence** gère le centre de vaccinations publiques et internationales, au sein de sa Direction Santé publique. Depuis 1983, l'État, puis le Département de la Drôme, délègue à la Ville de Valence la vaccination publique gratuite pour les habitants. Les vaccins inscrits dans le calendrier vaccinal sont fournis dans le centre. Le centre est également habilité à la réalisation des vaccinations internationales et de consultations du voyageur. Toute personne ou famille décidant de voyager peut trouver les informations, conseils et vaccins indispensables pour préserver sa santé à l'étranger (consultations payantes). Le centre met à disposition un service de gestion informatisé du suivi vaccinal des Valentinois. Elle permet d'éviter les pertes d'information et d'informer les parents, dès la naissance de leur enfant, des moments les plus opportuns pour le vacciner.

- **Réalisation de vaccinations en libéral et dans différentes structures d'accès aux vaccinations gratuites** sur le territoire de Valence
- **Organisation de séances de vaccinations en cas de crise sanitaire**

3

3^E OBJECTIF : AMÉLIORER LE SUIVI VACCINAL DES VALENTINOIS



- **Enregistrement des données vaccinales transmises par les habitants** au sein du centre de vaccinations de la Ville
- **Réflexion inter-partenaire pour améliorer le suivi de la couverture vaccinale à l'échelle du département et de la ville.**
- Articulation du suivi vaccinal en lien avec la mise en place du **dossier médical partagé**

